



## Païement pour une location de mobil-home

Par **ladjoul**, le **09/05/2010** à **11:05**

Bonjour,

Pour cet été, j'ai choisi de louer un mobil-home dans un camping municipal. j'ai versé un acompte de 25 % pour garantir ma réservation.

Par contre, le camping me demande de verser le montant restant, un mois avant mon arrivée.

Est ce bien normal?

Merci pour vos réponses.